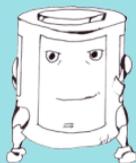


## Pourquoi rapporter mes déchets spécifiques à la déchetterie ?

Les déchets spécifiques, ayant contenu des produits comportant des substances chimiques, font l'objet d'une filière spécifique.

**Il est donc important de ne plus les jeter dans la poubelle ou dans les canalisations mais de les apporter en déchetterie, si possible dans leur emballage d'origine.**



**Sur le périmètre du Smédar, 22 déchetteries acceptent les déchets spécifiques !**  
 Pour connaître la ou les déchetteries auxquelles vous avez accès, consultez le site internet : [mesdechets.smedar.fr](http://mesdechets.smedar.fr)

## Que deviennent-ils ?



Mise sur le marché de produits générateurs de déchets spécifiques



Valorisation énergétique des déchets spécifiques ou élimination dans des conditions respectueuses de l'environnement



Apport en déchetterie



Premier tri des déchets spécifiques par les gardiens pour éviter les incompatibilités chimiques



Transport réglementé vers des sites industriels spécialisés dans le tri et le regroupement

## Et aussi...

Déchets	Quelle destination pour ces déchets ?				
	Déchetteries	Ordures ménagères	Magasin	Pharmacie	Retour fournisseur
Piles, accumulateurs, batteries	✓		✓		
Lampes basse consommation, néons, LED	✓		✓		
Lampes à filament		✓			
Déchets d'équipements électriques et électroniques (D3E) (four, machine à laver, sèche-cheveux, rasoir électrique, réfrigérateur...)	✓		✓		
Cartouches d'encre	✓				
Huiles de friture	✓				
Thermomètres au mercure, radiographies	✓				
Médicaments				✓	
Déchets de soins piquants ou coupants	✓(1)			✓(1)	
Produits d'entretien du véhicule ou de bricolage	✓				
Extincteurs	✓				
Bouteilles et cartouches de gaz					✓
Produits dés herbants et insecticides	✓				
Produits avec pictogramme de danger	✓				
Gravats, matériaux souillés (chiffons, pinceaux...)	✓				

(1) pour connaître les déchetteries et les pharmacies qui collectent les médicaments, consultez le site internet : [nous-collectons.dastr.fr](http://nous-collectons.dastr.fr)



facebook.com/smedar.official



Smédar siège - 40 boulevard de Stalingrad - CS 90 213 - 76121 Grand-Quevilly Cedex  
 Tél. : 02 32 10 26 80 - Fax : 02 32 10 26 81 - E-mail : [contact@smedar.fr](mailto:contact@smedar.fr)  
 Conception/Réalisation : Service Communication du Smédar - Crédit photo : EcoDDS - Imprimé sur papier recyclé



Déchets spécifiques des ménages

# Tous à la Déchetterie !



Libre accès pour les particuliers et maxi bonus pour l'environnement !



[www.smedar.fr](http://www.smedar.fr)

# Déchets spécifiques : le bon geste, c'est d'aller en déchetterie!

## Déchets des produits d'entretien de la maison



Déboucheur canalisations, ammoniac, soude, eau oxygénée, acides, décapant four, répulsif ou appât, imperméabilisant, insecticide, raticide, rodenticide (antiparasitaire pour lutter contre les rongeurs), produits de traitement des matériaux (dont bois).

## Déchets des produits de jardinage



Engrais non organique, anti-mousses, herbicide, fongicide.

## Déchets des produits de bricolage et de décoration



Peinture, vernis, lasure, pigment couleurs.



Enduit, colle, mastic, résine, mousse expansive.



Paraffine, anti-rouille, white-spirit, décapant, solvant et diluant, vaseline, essence de térébenthine, acétone.

## Déchets des produits d'entretien de véhicule



Antigel, filtres à huile, polish, liquide de dégraissage, liquide de refroidissement, anti-goudron.

## Déchets des produits de chauffage, cheminée et barbecue



Combustibles liquides et recharges, allume-feu, nettoyeurs cheminées, alcool à brûler, produits pour ramoner les cheminées.

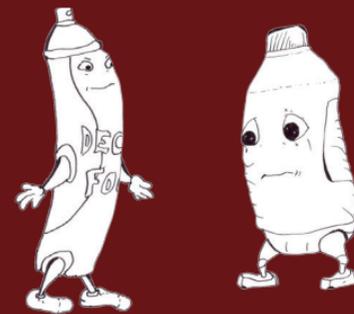
## Déchets des produits d'entretien de piscine



Chlore, désinfectants de piscine.

Tous les déchets ayant contenu ces produits nécessitent une collecte et un traitement spécifiques, qu'ils soient vides, souillés ou avec un reste de contenu.

EcoDDS, l'éco-organisme agréé par les pouvoirs publics, réalise ces opérations gratuitement pour les collectivités et permet à celles-ci de réduire les coûts liés au traitement des déchets.



Pour cela, un seul geste : apportons nos déchets spécifiques en déchetterie.

Ne polluons plus nos poubelles !